

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Dimanche 24 mai 2020 à 9h30

L'an deux mille vingt, le 24 mai, à 9 heures 30 ;

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis-clos, au nombre prescrit par la loi, à la salle de la communication, sous la présidence de Monsieur JOUILLEROT Gérard, maire.

Etaient présents : DELAGRANGE Véronique, GUENOT Jérôme, HOUILLON Nathalie, JOUILLEROT Gérard, PETIT Gilles, PRETET Romain, ROBERT Julia, SALLES Marcel, SCHNEIDER Magali VAUTHERIN Jean Paul, VAUTHERIN Martial, VIVOT Jérôme

Absences excusées :

BONDENET Mélitine procuration à SCHNEIDER Magali

INVERNIZZI Claude procuration à VAUTHERIN Martial

SUZANNE Florence procuration à HOUILLON Nathalie

SCHNEIDER Magali a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Installation du conseil municipal
2. Election du maire
3. Détermination du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints
5. Election des maires délégués Glainans/Tournedoiz
6. Désignation des 2 délégués communautaires à la CC2VV
7. Lecture de la charte de l'élu local
8. Délégations attribuées au Maire par le conseil municipal
9. Indemnités de fonction des élus
10. Ajout de la compétence MSAP aux statuts de la CC2VV
11. Encaissement de chèque sur remboursement sinistre
12. Location du logement F2 au 3 rue de l'Ecole
13. Restitution de caution sur logement école
14. Restitution chèque remboursement location salle du 20.06.2020

1. Installation du conseil municipal

En préambule, le Maire en exercice présente ses remerciements aux membres du précédent conseil municipal, remerciements à Monsieur COUTURET Jean Louis pour les services rendus et sa disponibilité. Il souligne aussi le bon état d'esprit des candidats qui s'est dégagé lors de l'élection du 15 mars 2020.

Il est ensuite procédé à l'appel des nouveaux élus par ordre alphabétique et nomination de DELAGRANGE véronique et GUENOT Jérôme comme assesseurs au président de vote PETIT Gilles, ceci afin de procéder aux différentes élections.

2. Election du maire

Gérard JOUILLEROT se présente aux fonctions de maire. Pas d'autre candidat Chaque membre du conseil est invité à voter à bulletin secret par ordre alphabétique. Gilles PETIT, Véronique DELAGRANGE, et Jérôme GUENOT procèdent au dépouillement.

Résultats du vote : 15 bulletins déposés dont 14 voix pour Gérard JOUILLEROT contre 1 pour Magali SCHNEIDER

Gérard JOUILLEROT est élu maire.

3. Détermination du nombre d'adjoints

Le maire nouvellement élu propose à l'assemblée de fixer à 3 le nombre d'adjoints + 1 maire délégué dans les 2 autres sections.

Voté à l'unanimité

4. Election des adjoints

Le maire procède à l'élection du 1^{er} adjoint.

Marcel SALLES se présente aux fonctions de 1^{er} adjoint. Pas d'autre candidat. Chaque membre du conseil est invité à voter à bulletin secret par ordre alphabétique. Gérard JOUILLEROT, Véronique DELAGRANGE et Jérôme GUENOT procèdent au dépouillement.

Résultats du vote : 15 bulletins déposés dont 14 voix pour Marcel SALLES contre 1 Blanc

Marcel SALLES est élu 1^{er} adjoint

Le maire procède à l'élection du 2^{ème} adjoint.

Gilles PETIT et Jérôme VIVOT se présentent aux fonctions de 2^{ème} adjoint. Chaque membre du conseil est invité à voter à bulletin secret par ordre alphabétique. Gérard JOUILLEROT, Véronique DELAGRANGE et Jérôme GUENOT procèdent au dépouillement.

Résultats du vote : 15 bulletins déposés dont 11 voix pour Gilles PETIT contre 3 voix pour Jérôme VIVOT et 1 Nul.

Gilles PETIT est élu 2^{ème} adjoint

Le maire procède à l'élection du 3^{ème} adjoint.

Magali SCHNEIDER se présente aux fonctions de 3^{ème} adjoint. Pas d'autre candidat. Chaque membre du conseil est invité à voter à bulletin secret par ordre alphabétique. Gérard JOUILLEROT, Véronique DELAGRANGE et Jérôme GUENOT procèdent au dépouillement.

Résultats du vote : 15 bulletins déposés dont 12 voix pour Magali SCHNEIDER contre 2 voix pour Véronique DELAGRANGE et 1 Blanc

Magali SCHNEIDER est élue 3^{ème} adjointe

5. Election des maires délégués Glainans /Tournedo

Le maire procède à l'élection du maire délégué de Glainans.

Claude INVERNIZZI se présente aux fonctions de maire délégué de Glainans. Chaque membre du conseil est invité à voter à bulletin secret par ordre alphabétique. Gérard JOUILLEROT, Véronique DELAGRANGE et Jérôme GUENOT procèdent au dépouillement.

Résultats du vote : 15 bulletins déposés dont 8 voix pour Claude INVERNIZZI contre 5 pour Jérôme GUENOT et 2 Blancs.

Claude INVERNIZZI est élu maire délégué de Glainans.

Le maire procède à l'élection du maire délégué de Tournedo.

Martial VAUTHERIN se présente aux fonctions de maire délégué de Tournedo. Chaque membre du conseil est invité à voter à bulletin secret par ordre alphabétique. Gérard JOUILLEROT, Véronique DELAGRANGE et Jérôme GUENOT procèdent au dépouillement.

Résultats du vote : 15 bulletins déposés dont 12 voix pour Martial VAUTHERIN contre 1 pour Jean Paul VAUTHERIN, 1 Nul et 1 Blanc.

Martial VAUTHERIN est élu maire délégué de Tournedo.

6. Désignation des 2 délégués communautaires à la CC2VV

Le maire et le 1^{er} adjoint sont désignés comme membres pour la CC2VV.

7. Lecture de la charte de l' élu local

Le maire transmet à chaque membre du conseil municipal et fait lecture de la charte de l' élu local.

8. Délégations attribuées au Maire par le conseil municipal

Délégations attribuées au maire pour la durée de son mandat :

- Fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, à hauteur de 50 € ;
- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme.

Délégations approuvées à l'unanimité.

9. Indemnités de fonction des élus

Monsieur le maire demande à l'assemblée de ne pas bénéficier du montant maximum de l'indemnité.

Après en avoir délibéré, le maire propose de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions à :

-Maire : **29%** de l'indice brut de la fonction publique soit **1127.92€** bruts mensuels.

-1^{er} adjoint : **10%** de l'indice brut de la fonction publique soit **388.94€** bruts mensuels.

-2^{ème} adjoint : **8%** de l'indice brut de la fonction publique soit **311€** bruts mensuels.

-3^{ème} adjoint : **8%** de l'indice brut de la fonction publique soit **311€** bruts mensuels.

-Maire délégué Glainans : **7%** de l'indice brut de la fonction publique soit **272.26€** bruts mensuels.

-Maire délégué Tournedoze : **7%** de l'indice brut de la fonction publique soit **272.26 €** bruts mensuels.

Indemnités votées à l'unanimité

10. Ajout de la compétence MSAP aux statuts de la CC2VV

L'association Maison du Service Au Public aide pour les recherches d'emploi et pour les démarches administratives.

Vote à l'unanimité.

11. Encaissement de chèque sur remboursement sinistre

Suite au coup de vent du 10/02/2020, une remise en place de tuiles et faitières sur le toit des églises d'Anteuil, Glainans et bâtiment mairie de Tournedoze a été réalisé par l'entreprise William Richard. Le montant des travaux est de 1900 € ht, remboursé à hauteur de 1602 € par l'assurance.

Vote à l'unanimité.

12. Location du logement F2 au 3 rue de l'Ecole

Depuis le 01/04/2020, le logement est occupé par Monsieur CHOIGNARD Jérémy et Mademoiselle CHABOD Lisa pour un loyer de 265.77€ + charges 38.11€ +garage 30€. La caution est de 333.88€

Vote à l'unanimité.

13. Restitution de caution sur logement école

Point ajourné par le maire.

14. Restitution chèque remboursement location salle du 20/06/2020

Suite aux mesures prises pendant la pandémie, les locations de salle sont suspendues.

Il convient de restituer une caution de réservation de 350 €.

Vote à l'unanimité

Fin de séance : 11h50

M le Maire

